

Les mercredis de ramassage des objets encombrants se suivent et se ressemblent tristement.

Les photos que vous pourrez admirer durant la lecture de cette interpellation ont été prises aux Lupins, mais nous pouvons citer d'autres endroits problématiques tels que le Boiron, les Pâquerettes, le chemin d'Eysins ou le Centre-ville.

Dans ces dépôts sauvages on trouve des appareils électroménagers, des classeurs, des bidons en plastiques, des cageots, des sacs noirs... Bref beaucoup de choses qui n'ont rien à voir avec les déchets dit encombrants. Les jours de ramassage des dits objets on peut ainsi voir, sur la voie publique toutes sortes de détritrus sauvages qui ne devraient en aucun cas s'y trouver. On peut même assister à des dépôts sauvages en dehors des jours de ramassage.

Nous constatons de jour en jour que certains individus deviennent de plus en plus irrespectueux des règles de bon voisinage en usage dans notre société.

Si la plupart des habitants de Nyon jouent le jeu du tri et de l'évacuation de leurs déchets, une frange de la population abuse et profite de la mansuétude des autorités.

Ce n'est donc pas uniquement l'incivilité d'une frange de la population qui m'interpelle mais aussi le traitement de ces agissements. Il m'est arrivé d'appeler le service de la voirie en pareille circonstance. Une équipe a immédiatement été dépêchée sur les lieux pour débarrasser les immondices et je les en remercie vivement. Cependant comme les faits se répètent régulièrement, je ne peux m'empêcher de me demander si toutes les démarches sont entreprises, auprès des propriétaires et régies notamment, afin de faire cesser ces pratiques inadéquates.

Dès lors je pose les questions suivantes :

- Combien de temps va-t-on encore tolérer ces pratiques ?
- La Municipalité ne pense-t-elle pas qu'un tel comportement peut décourager les habitants qui trient correctement leurs déchets ?
- Voire en inciter d'autres à faire de même ?
- La Police est-elle consciente de son devoir éventuel de surveillance en matière de dépôts, notamment nocturnes, de déchets sur la voie publique ?
- Comment est-il possible qu'un seul bâtiment puisse générer autant de déchets ?
- Quand la Municipalité mettra-t-elle en œuvre le système de ramassage à la demande tel qu'il avait été évoqué par le groupe de travail « Gestion des déchets » en 2012 ?

Je remercie d'ores et déjà la Municipalité pour ses réponses aux préoccupations de nombreux nyonnais.

Jacky Colomb